

CONGO (République du)

Faits marquants

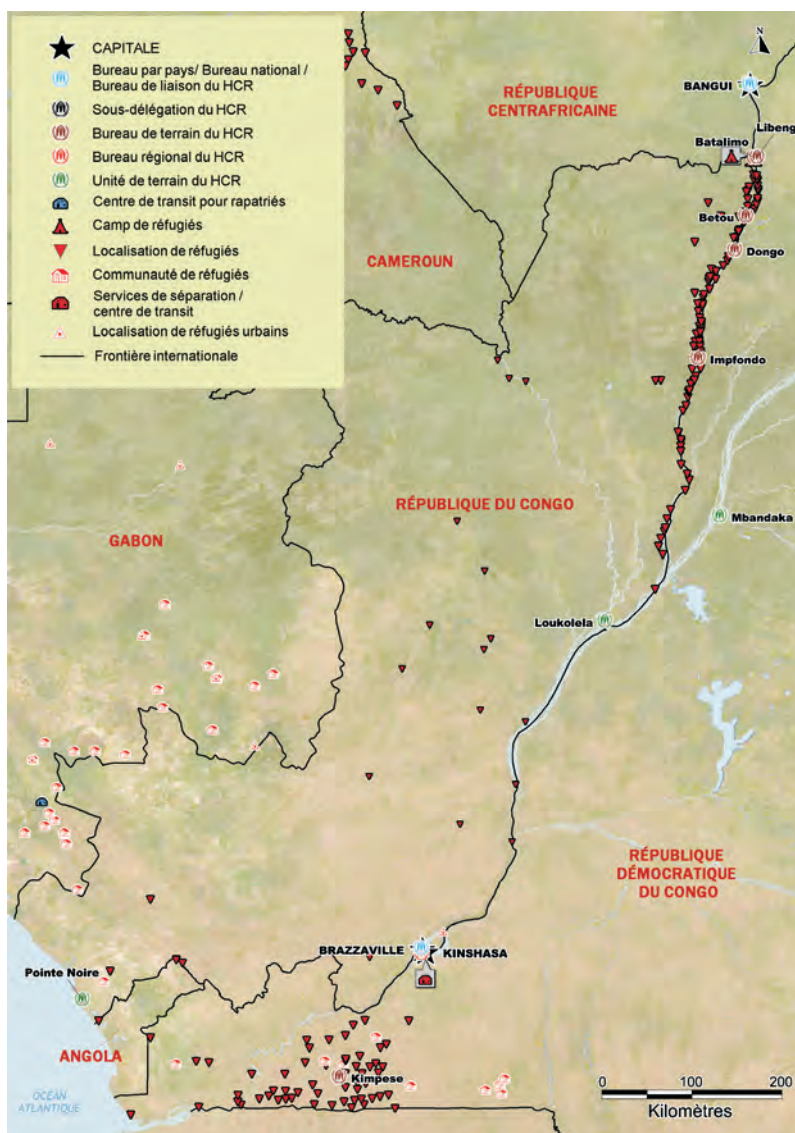
- Le HCR a achevé la vérification des réfugiés vivant dans le nord du pays. Plus de 131 000 réfugiés originaires de la République démocratique du Congo (RDC), vivant dans 102 sites dispersés sur 600 km le long de l'Oubangui, ont été enregistrés.
- Une campagne de vérification a révélé que près de 8 000 réfugiés et quelque 2 800 demandeurs d'asile étaient accueillis dans des zones urbaines de la République du Congo.
- Avec l'appui du HCR, le Gouvernement a formé une commission chargée de réviser la loi nationale sur l'asile, dont l'adoption était prévue en 2012.
- Le Haut Commissariat a participé à la préparation d'un plan d'urgence pour faire face à un éventuel afflux de réfugiés en provenance de RDC après les élections présidentielles de novembre 2011 dans ce pays. Des séances de formation ont été organisées à l'intention des autorités pour les aider à renforcer leur capacité de préparation et de réponse aux situations d'urgence. Heureusement, cet afflux de réfugiés n'a pas eu lieu.

Environnement opérationnel

La situation sécuritaire générale étant demeurée stable tout au long de l'année, l'environnement opérationnel a été propice aux activités visant à garantir le respect des droits des réfugiés et des demandeurs d'asile au Congo. Cependant, comme la moitié de la population vivait toujours au-dessous du seuil de pauvreté, les conditions de vie de la grande majorité de la population relevant de la compétence du HCR sont demeurées difficiles. L'année 2011 a été marquée par un événement positif, à savoir la décision du Gouvernement congolais de relancer l'examen de toutes les demandes déposées par des anciens combattants devant les commissions nationales d'éligibilité, afin qu'elles statuent sur leur cas. Ces demandes d'asile sont en suspens depuis de nombreuses années, certaines datant de 2005.

Le Congo a promulgué trois textes législatifs importants : une loi sur la protection de l'enfance, une loi sur la promotion et la protection des peuples autochtones et une loi sur la protection

des personnes vivant avec le VIH et le sida. En outre, un projet de loi sur la parité hommes-femmes dans les fonctions politiques et administratives a été soumis à l'examen du Gouvernement, avant le renvoi du texte devant le Parlement.



Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	RDC	131 600	131 600	52	58
	Rwanda	8 400	8 400	43	49
	Angola	900	900	48	41
	Pays divers	290	290	37	32
Demandeurs d'asile	RDC	2 300	2 300	47	39
	Rwanda	200	200	46	27
	Tchad	160	160	28	27
	Rép. centrafricaine	130	130	28	30
	Pays divers	220	220	19	16
Autres pers. rel. de la compétence du HCR	Pays divers	330	330	49	98
Réfugiés rapatriés¹	Gabon	700	700	50	51
	Pays divers	30	30	50	51
Total		145 260	145 260		

¹ La ventilation démographique concerne l'ensemble des réfugiés congolais rapatriés, soit 730 personnes.

| Réalisations et impact |

● Objectifs et cibles prioritaires

En 2011, les objectifs principaux du HCR étaient de veiller à ce qu'au moins 85 pour cent des réfugiés adultes soient en possession de documents de protection individuels ; d'intensifier les efforts de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste, d'assurer l'accès à l'eau potable, à l'enseignement et aux soins de santé primaire ; de fournir des articles domestiques et hygiéniques de base aux femmes réfugiées ; de renforcer l'autosuffisance des réfugiés ; et de promouvoir des solutions durables.

Environnement de protection favorable

- Le Congo n'ayant pas encore ratifié les deux Conventions sur l'apatridie, le HCR a continué à sensibiliser les autorités à la nécessité de prévenir et de réduire les cas d'apatridie. Le Haut Commissariat a également cherché à améliorer le cadre administratif national afin de garantir une protection plus efficace aux personnes relevant de sa compétence.

Procédures de protection équitables

- La campagne de vérification menée en 2011 a permis au HCR d'identifier près de 1 300 demandes d'asile en attente. Certaines personnes attendaient une décision depuis 2005 ; cependant, la majorité des cas non examinés datait de 2008, ce qui confirme la nécessité de renforcer les capacités des autorités en matière de détermination du statut de réfugié. À cette fin, le HCR a continué à encourager les autorités à assurer des sessions d'admissibilité et a organisé plusieurs séances de formation à l'intention du personnel récemment recruté au sein du Comité national d'assistance aux réfugiés pour assurer la détermination du statut.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Quelque 90 cas de violence sexuelle et sexiste ont été signalés chez les réfugiés vivant en milieu rural en 2011. Environ 75 pour cent de ces cas avaient trait à des violences sexuelles perpétrées contre des mineurs, qui ont tous reçu un soutien médical et psychosocial. Bien qu'une aide juridique ait été offerte aux victimes, la plupart des agresseurs n'ont pas été traduits en justice, créant une situation d'impunité qui a aggravé le problème. L'État avait besoin de renforcer les moyens des cours du département de la Likouala, devant lesquelles 81 plaintes étaient toujours en instance à la fin de l'année 2011. En dépit de ces difficultés, l'Organisation est venue en aide à des survivants de violences sexuelles et sexistes, en leur apportant notamment un soutien juridique. Elle a poursuivi ses efforts de communication auprès des pouvoirs publics, afin de sensibiliser les fonctionnaires et les décideurs à la question de la violence sexuelle et sexiste.

Besoins et services essentiels

- Sur quelque 35 000 enfants âgés de 6 à 11 ans, plus de 27 500, dont quelque 13 400 filles, étaient scolarisés dans le primaire à la fin de l'année 2011. Cette réalisation a été rendue possible par la construction de 27 classes supplémentaires et le versement de rétributions mensuelles à des enseignants

qualifiés ; ceci a permis à environ 79 pour cent des enfants réfugiés vivant en milieu rural de suivre un enseignement primaire.

- Les réfugiés ont bénéficié de soins médicaux à l'occasion de plus de 114 000 consultations et examens. Quelque 9 000 femmes, dont 196 âgées de moins de 19 ans, ont reçu des soins prénatals. Les réfugiés vivant dans des localités isolées et les personnes trop vulnérables pour se rendre dans les centres médicaux ont bénéficié des services d'équipes médicales mobiles.
- De surcroît, tous les réfugiés vivant avec le VIH et le sida (197 cas connus) ont reçu des traitements antirétroviraux.
- Le mécanisme existant de surveillance nutritionnelle a recensé 196 cas de malnutrition, dont 109 cas graves (65 garçons et 44 filles). Les enfants ont été soignés dans différents centres de Bétou et d'Impfondo, où ils ont reçu un traitement et une alimentation d'appoint ; 99 enfants avaient recouvré la santé à la fin de l'année. Les 87 cas de malnutrition modérée ont été traités au moyen de soins ambulatoires. Le mécanisme a surveillé régulièrement l'état de ces enfants. Des séances d'information sur l'alimentation et le régime alimentaire ont été organisées à l'intention de 2 400 femmes, afin de leur inculquer les connaissances de base nécessaires pour nourrir correctement leurs enfants.
- Pour améliorer la distribution d'eau potable, 229 puits (dont 100 directement forés par le HCR) ont été creusés dans la Likouala, au bénéfice de quelque 68 000 réfugiés ; cependant, la consommation moyenne par personne et par jour est restée inférieure aux normes. En outre, quelque 230 comités de gestion de l'eau ont été mis sur pied afin d'assurer l'entretien des puits.

Autogestion et participation communautaires

- Quelque 19 400 réfugiés (7 600 hommes et 11 800 femmes) ont reçu des outils agricoles et des semences pour entreprendre des activités génératrices de revenus.
- Grâce à l'aide dispensée par le HCR dans le secteur de l'agriculture, l'accès à l'auto-emploi au sein de la population réfugiée s'est considérablement amélioré, passant de 45 pour cent en 2010 à 80 pour cent en 2011. Bon nombre de familles ont ainsi pu subvenir à leurs besoins nutritionnels et compenser la réduction des rations alimentaires du PAM.
- Environ 35 pour cent des membres des comités de réfugiés en milieu rural étaient des femmes, contre 38 pour cent en milieu urbain. Bien que les efforts de sensibilisation du HCR aient d'ores et déjà accru la participation féminine au sein de ces comités, il faudra en déployer davantage pour parvenir à une représentation paritaire.

Solutions durables

- L'objectif général en 2011 était de réinstaller 70 réfugiés ayant besoin de cette solution. À la fin de l'année, cette cible avait été dépassée, 74 personnes ayant été réinstallées en Australie, aux États-Unis et en Suède.

Logistique et appui opérationnel

- Des produits ménagers et des articles d'hygiène ont été achetés pour 35 000 personnes et 77 pour cent de ces produits ont été livrés et distribués aux bénéficiaires.



École de Malala, à Yoi Na Yoi : un jeune réfugié originaire de RDC se concentre sur un exercice d'arithmétique.

HCR / F. NOY

Quelque 24 000 femmes adultes, sur un total de 31 000, ont reçu des lots de protections périodiques ; les articles restants ont été distribués lorsque les sites isolés sont devenus accessibles.

Contraintes

Dans le département de la Likouala, l'absence d'infrastructures et la faible navigabilité fluviale pendant la saison sèche ont parfois rendu l'exécution des activités planifiées difficile.

La mise en œuvre du programme de lutte contre la violence sexuelle et sexiste a été contrariée par de graves problèmes. Aucun procès n'a été organisé pour juger les agresseurs, du fait de l'absence de cours compétentes dans le département de la Likouala.

Informations financières

Les besoins financiers du HCR pour son opération au Congo s'élevaient à 27,6 millions de dollars E.-U. en 2011. Cependant, les ressources étant limitées, l'opération n'a reçu que 15,7 millions de dollars E.-U. Les contributions affectées ont atteint 1,3 million de dollars E.-U. seulement, de sorte que cette opération est devenue l'une des principales bénéficiaires des contributions non affectées.

Organisation et mise en œuvre

Le programme du HCR au Congo a été géré par 74 collaborateurs travaillant au bureau de Brazzaville et dans deux bureaux de terrain situés à Bétou et à Impfondo.

Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	3
□ Effectifs totaux	74
Internationaux	10
Nationaux	47
VNU	17

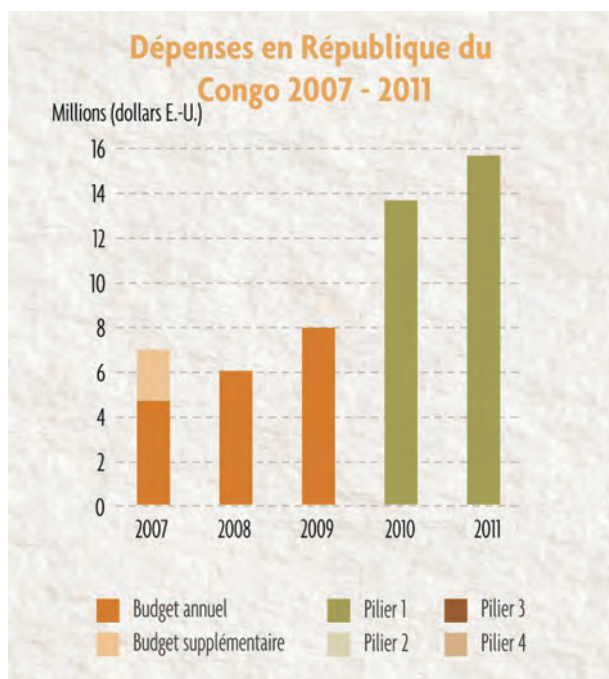
Collaboration avec les partenaires

Le HCR a préparé, en coopération avec les membres de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, un plan d'urgence pour répondre à un éventuel afflux de réfugiés originaires de la RDC à la suite des élections présidentielles dans ce pays. Au titre d'un accord entre le HCR et le Programme alimentaire mondial, une aide alimentaire a été fournie à quelque 112 000 réfugiés en 2011 ; dans le même temps, le Fonds des Nations Unies pour la population a facilité l'accès à la santé génésique dans les zones accueillant des réfugiés.

Évaluation générale

Les objectifs du HCR au Congo n'ont été atteints qu'en partie, en raison de contraintes logistiques et financières. Le manque de carburant et le bas niveau des eaux pendant six mois ont rendu les déplacements par voie fluviale difficiles.

L'élaboration de la loi sur l'asile, préparée par le Gouvernement en étroite collaboration avec le HCR, a sensiblement progressé. Des consultations étaient en cours pour garantir la compatibilité du texte avec les normes internationales. Le Parlement devrait adopter la nouvelle loi sur l'asile en 2012.



Besoins non satisfaits

- Du fait des ressources limitées, les réfugiés n'ont reçu en moyenne que sept litres d'eau potable par personne et par jour.
- Les réfugiés qui optaient pour l'intégration sur place n'ont pas bénéficié d'une aide suffisante pour renforcer leurs moyens d'existence.
- Seulement 45 pour cent des adolescents réfugiés ont été scolarisés dans le secondaire.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Comité national d'assistance aux réfugiés
ONG : Agence d'assistance aux rapatriés et réfugiés, Agence pour la coopération technique et le développement, Commission d'entraide pour les migrants et les réfugiés, *International Partnership for Humanitarian and Development*, Médecins d'Afrique

Partenaires opérationnels

Autres : FAO, FICR, FNUAP, Médecins Sans Frontières, OMS, PAM, UNICEF

Budget, revenus et dépenses au Congo | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
BUDGET FINAL	27 569 884	27 569 884
Revenus issus des contributions	1 326 212	1 326 212
Autres fonds disponibles	14 350 359	14 350 359
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	15 676 571	15 676 571

VENTILATION DES DÉPENSES		
<i>Environnement de protection favorable</i>		
Instrument régionaux et internationaux	18 575	18 575
Cadre juridique national	51 448	51 448
Cadre administratif national	288 140	288 140
Prévention de l'apatridie	18 575	18 575
Coopération avec les partenaires	18 575	18 575
Protection de l'environnement	230 935	230 935
Sous-total	626 248	626 248
<i>Procédures de protection équitables</i>		
Conditions d'accueil	320 274	320 274
Enregistrement et établissement de profils	353 988	353 988
Accès aux procédures d'asile	14 034	14 034
Détermination de statut juste et efficace	237 148	237 148
Regroupement familial	152 986	152 986
Documents individuels	152 986	152 986
Documents d'état civil	152 986	152 986
Sous-total	1 384 402	1 384 402

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>		
Impact sur les communautés hôtes	109 058	109 058
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	234 181	234 181
Protection des enfants	168 133	168 133
Liberté de mouvement	29 437	29 437
Détention non arbitraire	156 161	156 161
Sous-total	696 970	696 970
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>		
Nutrition	280 707	280 707
Eau	824 614	824 614
Abris et autres infrastructures	46 216	46 216
Articles ménagers et hygiène de base	2 285 336	2 285 336
Soins de santé primaire	1 428 257	1 428 257
VIH et sida	73 581	73 581
Éducation	1 051 187	1 051 187
Services d'assainissement	504 658	504 658
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	807 987	807 987
Sous-total	7 302 543	7 302 543
<i>Autogestion et participation communautaires</i>		
Évaluation participative	204 444	204 444
Autogestion communautaire	197 487	197 487
Autosuffisance et moyens d'existence	314 930	314 930
Sous-total	716 861	716 861
<i>Solutions durables</i>		
Stratégie de solutions durables	147 920	147 920
Retour volontaire	261 455	261 455
Réinstallation	62 203	62 203
Intégration locale	210 123	210 123
Sous-total	681 701	681 701
<i>Logistique et appui aux opérations</i>		
Chaîne d'approvisionnement et logistique	653 036	653 036
Gestion et coordination des programmes	600 536	600 536
Sous-total	1 253 572	1 253 572
Autres objectifs	777	777
Solde des versements aux partenaires d'exécution	3 013 497	3 013 497
Total	15 676 571	15 676 571